

COMMUNE D'AULT  
ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Pièce n°5c

Plan de Zonage  
Bois de Cise  
1/2000 ème

Approbation

Vu, pour être renvoyé  
à la délibération du conseil  
municipal en date du 07/04/2017



Agnetta Lemaire  
Maire  
Tél. 03 22 73 22 8

<b>[UB]</b>	<b>Zone</b>
<b>[UBa]</b>	<b>Secteur</b>
	Emplacements réservés pour ouvrage public.
	Installation d'imet et espace vert
	Numéro d'opération (renvoie à la liste des emplacements réservés)
	Espace boisé classé à conserver au titre du L.113-2
	Espace proche du rivage
	bande des 100m
	Espace boisé classé à conserver au titre du L121-27 (Lui Littoral)
	Périmètre de la ZAC du Moulinet
	Bâtiments agricoles pouvant faire l'objet d'un changement d'affectation (R123-12 CU)

**Eléments à préserver au titre du L151-23°**  
"Eléments du paysage, sites et secteurs à protéger pour des motifs d'ordre écologique, notamment pour la préservation, le maintien ou la remise en état des continuités écologiques"

	Bois
	Holte
	Talus herbeux
	Jardins
	Alignement d'arbres

**Eléments à préserver au titre du L151-19°**  
Constructions repérées (le n° renvoie à la fiche)  
Vue sur le grand paysage

**Prise en compte des risques**  
Risques naturels présents sur le territoire  
Risques sismiques : zone de sismicité très faible (1)  
Risque érosion des falaises : ripon approuvé le 19-10-2015  
PRON des bass champs approuvé le 20/05/2017

